

CONTRIBUTION DES CCI DU GRAND EST

à la préparation du

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)



**LE MAINTIEN ET LA
TRANSFORMATION
DE NOTRE
INDUSTRIE**



**LE DÉVELOPPEMENT
DES USAGES
NUMÉRIQUES
PROFESSIONNELS**



**LA CONQUÊTE
DES MARCHÉS
EXPORT**



**CRÉER DE LA
VALEUR PAR LE
DEVELOPPEMENT
DURABLE**



**LA CRÉATION,
REPRISE ET
TRANSMISSION
D'ENTREPRISES**

INTRODUCTION

La première vocation du réseau des CCI se fonde sur la **fonction de représentation du tissu économique dans toute sa diversité**. Il revient donc aux Chambres de Commerce et d'Industrie, en phase avec les autres acteurs du développement économique et dans le cadre juridique prévu, de proposer leurs **contributions aux politiques publiques d'appui au développement économique**.

L'un des atouts du réseau des CCI est de disposer **d'un ensemble de compétences et d'expertises qui se déploient sur l'ensemble de la chaîne de valeur** de l'entreprise, de sa création à sa transmission, en passant par la formation initiale et continue, le conseil stratégique, l'accompagnement à l'international, la transformation digitale... Cette intégration de compétences s'appuie par ailleurs sur une **gamme d'outils éprouvés et reconnus**.

Le réseau des CCI est en capacité de déployer les actions qu'il mène - dans un cadre souvent contractuel avec l'Etat, la Région et les collectivités - en s'appuyant sur **un maillage de proximité et une présence territoriale sans équivalent**. Les CCI bénéficient d'une **expertise unique dans la connaissance des entreprises et dans l'aménagement des territoires**.

Avec sa double nature, territoriale et régionale, le réseau consulaire du Grand Est entend contribuer pleinement au **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)**, étant entendu que les CCI du Grand Est auront également des propositions à formuler sur les questions concernant la formation initiale & continue et l'aménagement du territoire, dans le cadre notamment du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation professionnelle et de l'Orientation (CPRDFOP) et du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité du Territoire (SRADET).

SOMMAIRE

LE MAINTIEN ET LA TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE	page 3
LE DÉVELOPPEMENT DES USAGES NUMÉRIQUES PROFESSIONNELS	page 5
LA CONQUÊTE DES MARCHÉS EXPORT	page 7
CRÉER DE LA VALEUR PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	page 9
LA CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES	page 11
ANNEXE 1 : le réseau Enterprise Europe Network	page 17
ANNEXE 2 : le contexte économique de la Région Grand Est	pages 18 à 26



LE MAINTIEN ET LA TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE

Contexte et chiffres-clés

Le Grand Est se place au rang de **deuxième territoire industriel de France** avec un tissu de **35 000 entreprises industrielles**

- **322 000 emplois**
- **147 Mds € de PIB**
- **58 Mds € de CA export**

A la frontière de **4 pays européens**, son industrie **maîtrise des technologies d'avenir - ingénierie de process, matériaux, biotechnologies...** - et est placée sur des secteurs clés comme la **bio économie**.

L'économie productive du Grand Est (industrie et services à l'industrie) est le moteur de l'économie et l'acteur principal à l'exportation. Elle est le «turbo» de l'économie résidentielle (commerce et services).

Les axes stratégiques

Axe n°1

Accompagner individuellement les entreprises À fort potentiel de croissance

Il n'est pas possible d'accompagner individuellement dans la durée l'ensemble des 35 000 entreprises industrielles du Grand Est. Il est donc proposé :

- ➔ *de renforcer l'accompagnement des entreprises à fort potentiel de croissance*
- ➔ *de se concentrer sur les PMI qui ont déjà fait un minimum de «preuve du concept» (plus de 10 salariés), qui ne sont pas encore des ETI mais disposent des ressources en interne.*

Objectifs

- Accompagner le chef d'entreprise et son équipe rapprochée dans :
- sa réflexion stratégique "business model",
- son innovation produits et services,
- sa "prospective" marché,
- l'ensemble de ses projets.

Exemples d'actions

- Diagnostic stratégique,
- Accompagnement : Business Model, Créativité, Marketing / Commercial...
- Ateliers & Coaching,
- Club R&D,
- Club des financeurs,

Axe n°2

Renforcer les réseaux, les coopérations inter-entreprises et la « clusterisation »

L'efficacité des réseaux d'entreprises fait consensus, quelle qu'en soit la forme (cluster, pôle de compétitivité, regroupement, ...) ou le périmètre (local, régional ou multirégional), mais à condition que ces réseaux soient pilotés par des chefs d'entreprises. L'enjeu est double :

- ➔ renforcer et soutenir les réseaux et clusters existants
- ➔ susciter la constitution de nouveaux réseaux d'entreprises orientés technologie ou marché

Objectifs

- Soutenir les clusters existants,
- Renforcer l'interclustering,
- Affiner la cartographie des réseaux et clusters,
- Faire émerger de nouveaux clusters et réseaux,
- Mobiliser les dirigeants d'entreprises dans le management des réseaux et clusters.

Exemples d'actions

- Identifier, structurer, cartographier et animer de nouveaux réseaux d'entreprises,
- Assurer la présence des réseaux d'entreprises du Grand Est sur les salons Professionnels en France,
- Regroupement de réseaux d'entreprises à même vocation dans le Grand Est,
- Organiser des veilles marché,

Axe n°3

Accélérer la mutation des entreprises vers l'Industrie du Futur

- ➔ Transformer les procédés internes de l'entreprise (production et logistique) en s'inscrivant puissamment dans la démarche "Usine du Futur"
- ➔ Inventer de nouveaux modèles économiques (business models) :
 - par l'évolution des modes de relation avec le client (ex : éco-conception),
 - par la proposition d'offres centrées sur les usages (ex : économie servicielle)

Objectifs

- Créer une véritable filière d'offres de solutions Usine du Futur, positionnés sur des chaînes de valeur à fortes marges
- Accélérer la mutation de nos usines vers l'Usine du Futur,
- Faire du Grand Est un territoire pionnier de l'Industrie du Futur, en y intégrant les jeunes générations

Exemples d'actions

- Cycle de conférences « Industrie du Futur »
- Serious Game Usine du Futur
- Scan Entreprise du Futur
- Club des leaders
- Collectif des Offres de solutions locaux pour la transformation de notre industrie vers l'industrie du futur
- Groupe de Travail Management RH 4.0
- Ateliers & Coaching
- Workshops ETI & PME, labos



LE DÉVELOPPEMENT DES USAGES NUMÉRIQUES PROFESSIONNELS

Contexte et chiffres-clés

La Filière Numérique est forte dans le Grand-Est : **5500 entreprises** et **plus 33 000 emplois**

- Alsace : 1800 entreprises, environ 13000 emplois
- Lorraine : 2000 entreprises, plus de 10 000 emplois
- Champagne-Ardenne : 1700 entreprises, environ 10 000 emplois

Des projets structurants majeurs sont en cours dans notre région :

- **le déploiement du très-haut débit**

L'action combinée des acteurs privés sur les zones denses et AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et des réseaux d'initiative publique (RIP), portés par la Région et les départements va créer de nombreuses opportunités tant pour la filière que pour ses clients. Il s'agit d'accompagner cette transformation numérique.

- **La French Tech**

Les labels FrenchTech du Grand Est sont des opportunités nouvelles pour développer les "fertilisations croisées" entre la filière numérique et les secteurs d'activités impactés et visés par les labels.

- Label "Métropole French Tech" pour Lor'N Tech, opérateur du Pass FrenchTech et de fait présente dans les réseaux thématiques.
- Forte présence de notre région dans les 9 réseaux thématiques French Tech
 - IOT Manufacturing (Lor'NTech et FrenchTech Alsace)
 - FinTech (Lor'NTech)
 - Sports (Reims Tech avec Fabrik du Sport))
 - Health Tech (FrenchTech Alsace, Nogentech et CCI Haute Marne)

Les axes stratégiques

Axe n°1

Déployer un programme en faveur de l'appropriation du numérique* et des technologies clés**

* technologies, services, environnement numérique du travail...

**internet des objets, réseaux intelligents, cyber sécurité, réalité augmentée...

Axe n°2

Accompagner les politiques publiques

notamment le déploiement du très-haut débit sur le territoire du Grand Est, le programme gouvernemental "Transition numérique" ainsi que les French Tech sur le Grand Est.

Les actions

ACTION 1

Événementiel itinérant « usages numérique en entreprise »

Mise en place d'événements itinérants en région Grand Est, adaptés au contexte local.

ACTION 2

Ateliers du numérique

Organisation d'ateliers pratiques et de démonstration autour des usages du numérique, s'appuyant sur l'expérience déjà acquise sur les territoires (ENE en Lorraine et Champagne Ardennes, WebSchool en Alsace).

ACTION 3

Observatoire des usages du numérique

Recensement et valorisation des usages du numérique pour adapter au mieux les programmes d'accompagnement des entreprises.

ACTION 4

Mise en place d'une plate-forme pédagogique en ligne

Dispositif venant en appui des actions collectives de type événementiel et ateliers. Plate-forme mutualisée et évolutive d'auto évaluation et de formation aux usages numériques de type Mooc.

ACTION 5

Expertises digitales transversales

Mobilisation des conseillers experts numérique des CCI au service des autres domaines d'intervention des CCI (industrie, commerce, services, tourisme, création d'entreprises).

Objectifs, impacts et mise en œuvre

Objectifs <ul style="list-style-type: none">❖ Sensibiliser et amener à déployer les bonnes pratiques et usages du numérique❖ Favoriser l'agilité des entreprises	Cible <ul style="list-style-type: none">❖ TPE/PME (commerce, services, tourisme et industrie)
Impacts <ul style="list-style-type: none">❖ Ancrage et/ou maintien des entreprises dans les territoires❖ Développement des écosystèmes à potentiels❖ Développement des compétences numériques dans les entreprises (hors filière)❖ Meilleure compréhension des impacts du numérique dans les entreprises	Facteurs clés de réussite <ul style="list-style-type: none">❖ Valorisation des expérimentations et démonstrations❖ Infrastructures adaptées dans les territoires❖ Financements adaptés et évolutifs
Mise en œuvre (porteurs, moyens,...) <ul style="list-style-type: none">❖ CCI du Grand Est : équipes économie numérique et conseillers d'entreprise des CCI❖ Financements permettant d'initier les projets + participation financière des entreprises (plate-forme en ligne)	Partenaires <ul style="list-style-type: none">❖ Etat, collectivités locales, entreprises de la filière numérique via les associations structurées (<u>Rhénatic</u>, GEN, Nancy Numérique, associations d'entreprises de Champagne Ardenne, <u>Syntec</u>...)❖ Réseau des CCI



LA CONQUÊTE DES MARCHÉS EXPORT



Contexte et chiffres-clés

Le Grand Est

- 1^{er} : part export du PIB (40%)
- 1^{er} : **export par habitant 10 800 €**
- 1^{er} exportateur vers l'Allemagne
- 2^{ème} Région exportatrice et industrielle de France : 60, 1 milliards, soit + de 13 % des exportations de la France
- 2^{ème} excédent commercial : 4, 1 milliards
- 2^{ème} exportateur vers le Royaume Uni
- La plus longue façade frontalière : Allemagne / Suisse/ Belgique / Luxembourg
- Très nombreuses entreprises étrangères implantées contribuant fortement aux exportations



Ambition

- **La CCI**, le partenaire de nos entreprises à l'international pour leur permettre de créer de la valeur et des emplois.
- Dispositif d'appui et d'accompagnement efficace et lisible avec **CCI International** comme porte d'entrée afin de simplifier l'accès des entreprises aux ressources disponibles.



Stratégie

Définition d'une stratégie commune et mobilisation des compétences de chacun au sein d'un réseau qui, tout en respectant l'identité et les spécificités de chacun :

- Mettre en valeur nos entreprises (PME/ETI à fort potentiel),
- Mettre en valeur nos filières historiques et émergentes,
- Conjuguer nos efforts et travailler en réseau en mettant en valeur nos compétences/expertises au profit des entreprises.
- Dispositif d'appui et d'accompagnement efficace et lisible avec **CCI International** comme porte d'entrée afin de simplifier l'accès des entreprises aux ressources disponibles.



Une organisation selon 3 axes

1

S'INFORMER, S'ÉVALUER, SE FORMER

- Réunions thématiques
- Rencontres d'experts
- Diagnostics export / normatifs
- Formations aux techniques du commerce international
- Enterprise Europe Network (EEN)

2

ETUDIER LE MARCHÉ, APPROCHER ET PROSPECTER

- Validation marché
- Réglementation
- Missions de prospection collectives/individuelles
- Salons professionnels à l'étranger
- Groupements d'entreprises

3

EXPORTER, S'IMPLANTER

- Formalités et réglementation douanières
- Financement et assurances (conseil, montage de dossiers)
- Conseils en implantation (CCI Implantation +)
- Clubs export/Clubs pays
- Antennes commerciales (Tunisie, Algérie)
- Europe Network (EEN) * voir ANNEXE 1



Cibles

Poursuivre l'accompagnement des entreprises à potentiel identifiées (détection par un ciblage au travers de critères de performance (CA, CAE, RH, R&D, levée de fonds, fusion/acquisition, nouvelles implantations, investissements...). Déceler les entreprises à potentiel futures, notamment parmi les startups.

Accompagner ces PME/ETI à amplifier leur développement à l'international avec un suivi sur 3 ans afin d'ancrer leur démarche à l'international de façon pérenne.

Favoriser les regroupements d'entreprises d'une même filière pour aborder les marchés étrangers (partage d'information, actions communes sur de salons,...)



Secteurs

Mise en exergue des filières prioritaires communes dans les différentes régions (automobile, agroalimentaire, santé, ferroviaire, mines, numérique...).

Développer l'organisation en filière afin de pouvoir créer des groupements d'entreprises et travailler en transversalité avec le service industrie/innovation (plan de prospection concerté) et les acteurs du financement pour lever certains freins structurels (innovation, RH, fonds propres,...)

Collaborer avec les pôles et clusters en s'assurant qu'ils s'appuient sur CCI International pour conduire leurs actions à l'export.



Evaluation

CONTROLE DES OBJECTIFS : indicateurs quantitatifs, indicateurs d'impact (courant d'affaires, création d'emploi, mise en place de réseaux commerciaux), observatoire du commerce extérieur réalisé sur la base d'une enquête régionale large.



Gouvernance

L'organisation de « CCI International » est mutualisée, les actions sont harmonisées et le suivi coordonné. Des équipes expertes et pluridisciplinaires : Alsace 20 ETP, Lorraine 11 ETP, Champagne Ardenne 6 ETP. Le pilotage est assuré par une Commission Régionale Grand Est (un représentant par ancienne région) qui se réunit trois à quatre fois par an pour valider, ajuster et contrôler le déroulement du plan d'action stratégique.

Les membres de cette Commission sont des dirigeants d'entreprises.



Relations CCI / Conseil Régional

Etre partenaire de la Région dans la définition d'une stratégie filières/pays ciblée

En fonction des couples filières / marchés définis comme prioritaires (PRIE), l'accompagnement financier de la Région est nécessaire pour les démarches à l'international en mode collectif ou individuel. L'objectif est de mobiliser les entreprises dans la durée et ainsi assurer la pérennité de leur présence à l'export. L'accompagnement financier concerne les diagnostics, les actions collectives et les démarches individuelles et s'adresse à un public de primo exportateurs à fort potentiel ou de PME/ETI déjà exportatrices relevant de filières dites historiques ou émergentes.

Etre associé aux décisions concernant les subventions de la région.

Accompagnement financier à co-construire en fonction des objectifs définis. Choix des couples filières / marchés à potentiel à discuter en réunion PRIE.

Contractualiser avec la Région sur la base d'une Convention d'Objectif et de Moyens

➔ VOIR ANNEXE 1 page 16 : le réseau Enterprise Europe Network



CRÉER DE LA VALEUR PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contexte/Enjeux

La transition écologique et ses corollaires (baisse des ressources énergétiques fossiles, augmentation de la population et changement de ses comportements, changement climatique) entraînent les entreprises vers une nouvelle transition économique. Cette nouvelle donne doit être un facteur de compétitivité et une source d'innovation.

La lutte contre le changement climatique, la maîtrise de la consommation d'énergie et d'eau, l'émergence de l'économie circulaire amènent un changement profond de l'environnement du monde économique.



Ambition

Pour les entreprises, et notamment pour les entreprises qui s'intègrent dans une réflexion sur « l'industrie 4.0 », l'amélioration de l'efficacité énergétique est devenue un enjeu important. Réduire la facture énergétique et diversifier les sources d'approvisionnement s'avèrent efficaces et nécessaires pour des entreprises à la recherche de la maîtrise de leurs coûts et des risques.

De même, si les entreprises ont largement contribué à la réduction et au recyclage de leurs déchets, des possibilités nouvelles s'offrent maintenant à elles avec la diffusion des concepts d'économie circulaire et d'écologie industrielle.

Ainsi, la meilleure manière d'impliquer les entreprises dans la transition écologique, c'est de leur montrer qu'elles y ont un intérêt à la fois citoyen et économique. Elles pourront, grâce à leurs efforts en faveur du développement durable se démarquer face à la concurrence, faire des économies, être proactives face aux réglementations environnementales, être en capacité de répondre à des marchés publics présentant des conditions écologiques.



Stratégie

Pour les CCI qui accompagnent les entreprises depuis de nombreuses années afin de les préparer à cette transition et de leur proposer les outils nécessaires, plusieurs axes de travail sont à mettre en œuvre. Deux axes sont déjà développés et font l'objet de programmes communs entre les CCI et leurs partenaires (Région et Ademe) :

- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Développement de l'économie circulaire

Deux enjeux devront être développés dans les prochaines années afin de préparer les entreprises de manière complète aux changements encore à venir :

- Gestion et maîtrise des questions liées à l'eau et à son utilisation
- Conséquences du changement climatique sur la performance des entreprises



Anticiper et accompagner les mutations

Plan d'actions global pour le déploiement des actions liées à ces enjeux dans le tissu économique :

ACTION 1

Amélioration de l'efficacité énergétique

Rencontres d'informations et ateliers dédiés aux entreprises, visites énergie afin de sensibiliser les entreprises aux actions individuelles à entreprendre.

ACTION 2

Accompagnement des entreprises et des territoires dans leur réflexion pour la mise en place d'actions liées à l'économie circulaire

Appui à la réalisation des plans d'actions nécessaires auprès des entreprises et des opérateurs du développement économique territorial.

ACTION 3

Expérimentations liées aux questions de l'eau et du changement climatique

Veille, sensibilisation, benchmark, animation de groupes d'entreprises.



Objectifs, impacts et mise en œuvre

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Amener les PME/PMI à mieux anticiper les mutations et les accompagner dans leurs transformations ➔ Développer la maîtrise des risques dans les TPE/PME 	<p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ PME toutes filières, prioritairement les entreprises identifiées à potentiel ➔ Industrie 4.0 ➔ Territoires et collectivités
<p>Impacts</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Développement de la compétitivité des entreprises (innovation, diversification des marchés) ➔ Développement de la maîtrise de l'environnement pour les entreprises 	<p>Facteurs clés de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Démystifier les outils et concepts auprès des dirigeants d'entreprises ➔ Développer le 'sur mesure' pour adapter les réponses au plus près des besoins ➔ Forte implication de l'ensemble des opérateurs du développement économique
<p>Mise en œuvre (porteurs, moyens, ...)</p> <p>CCI</p>	<p>Partenaires</p> <p>Région, DREAL, <u>Ademe</u>, métropoles, territoires impliqués (ayant répondu à des appels à projet notamment)</p>



LA CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES



L'AMBITION

Pour les CCI du Grand Est, l'appui à la création-reprise et transmission d'entreprises relève d'une mission fondamentale. Il en va du renouvellement et de la **dynamique de développement du tissu économique** et par conséquent de la création ou du **maintien de l'activité et de l'emploi**. La CCI territoriale est un acteur majeur de l'accompagnement des entreprises.

Les CCI se trouvent face à plusieurs défis à relever :

- Poursuivre leurs actions pour augmenter le nombre de créations/reprises de qualité,
- Améliorer et augmenter la pérennité des jeunes entreprises,
- Augmenter le nombre d'entreprises à transmettre,
- Favoriser des transmissions d'entreprises mieux préparées,
- Poser la reprise d'entreprise de qualité comme une véritable alternative à la création ex nihilo.

Les CCI du Grand Est se mobilisent dans le respect d'une gouvernance au niveau de chaque CCI Territoriale et mettent en œuvre les actions en mutualisant leurs moyens et méthodes pour atteindre les objectifs. Elles proposent à la Région Grand Est de convenir d'un partenariat qui permette de mobiliser des moyens à la hauteur de ces ambitions stratégiques pour notre Région et de mettre en œuvre des axes stratégiques sur trois volets :

La création d'entreprise / La reprise d'entreprise / La transmission d'entreprise

1) LA CRÉATION D'ENTREPRISES



LES ENJEUX

Les études récentes démontrent que les PME créent plus d'emplois que les grandes firmes du CAC 40. Les TPE ou les startups sont particulièrement efficaces. Un porteur de projet accompagné en amont de la création de son entreprise jusqu'à la validation de son business plan a deux fois plus de probabilité de pérenniser son entreprise : le taux de pérennité passe alors de 62 % en moyenne en Grand Est à plus de 80 %. Un accompagnement efficace sous forme de parcours avec des étapes clés est donc primordial dans la réussite du projet de création. Les CCI ont la capacité de rassembler les différents acteurs du développement économique autour de la création d'entreprise.



LES ACTIONS

Faciliter et augmenter l'accès au conseil des porteurs de projet

1. Proposer à tous les créateurs/repreneurs de la Région Grand Est une offre homogène et identique sur tous les territoires, laquelle respecte un référentiel qualité commun, exigeant et reconnu.
2. Rendre accessible et fluide via le numérique des outils dynamiques et interactifs d'accompagnement et de montage de business plan.

3. Déployer une offre spécifique d'accompagnement des porteurs de projet à dominante numérique qui peuvent relever de la French Tech.
4. Promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes, déployer une offre spécifique qui vise à susciter l'envie d'entreprendre et à valoriser le rôle de l'entreprise et de son dirigeant dans la société.
5. Organiser sur l'ensemble des territoires, un salon de la création / reprise / transmission sur une même période (durant la Global Entrepreneurship Week) en fédérant l'ensemble des acteurs de la création/reprise.

Simplifier les formalités des créateurs/repreneurs et dirigeants d'entreprise

Au-delà de la mission régalienne qui incombe aux CCI du Grand Est, les CCI se mobilisent pour maintenir un accompagnement de qualité, voire créer de nouveaux services qui simplifieront davantage la réalisation des formalités à toutes les étapes de la vie d'une entreprise.

Proposer un suivi post-crédation à plus de jeunes entreprises

Mobiliser plus de moyens ayant un impact sur la pérennité et la performance des jeunes entreprises de nos territoires permettra :

1. d'augmenter le nombre de suivi post-crédation d'entreprises afin de poser le plus rapidement possible un diagnostic général des facteurs de vulnérabilité internes et externes.
2. De proposer des axes d'ajustement à plus d'entrepreneur inexpérimenté et éviter l'isolement.

2) LA REPRISE D'ENTREPRISES



LES ENJEUX

La création d'entreprise constitue sans aucun doute, un enjeu majeur pour notre économie, pour autant **la reprise d'entreprise propose également de nombreux atouts.**

Reprendre une entreprise, c'est :

- bénéficier d'une clientèle existante, d'un carnet de commande et d'un chiffre d'affaires potentiellement réalisable.
- acquérir immédiatement un outil de production opérationnel grâce notamment au savoir-faire des salariés de l'entreprise.

Pour l'économie régionale, reprendre une entreprise permet de maintenir l'activité économique ainsi que les emplois et voire de les développer.



LES ACTIONS

La reprise est une priorité et les CCI proposent les actions suivantes afin de sensibiliser les porteurs de projet à la reprise d'entreprise et augmenter le nombre de reprises.

1/ Déployer sur toute la Région Grand EST le Réseau Reprendre & Transmettre

Le Réseau Reprendre & Transmettre a été fondé en 2015 au niveau national et regroupe les organismes suivants CCI, APCE, CMA, BPI France, Conseil National des Barreaux, Conseil Supérieur du Notariat, Ordre des Experts-Comptables. Sa mission est de fédérer les moyens et agir ensemble pour favoriser la reprise-transmission d'entreprise. Les CCI proposent de décliner ce réseau au niveau Grand Est et d'en assurer le pilotage et la coordination. Des actions d'information et de sensibilisation à la reprise d'entreprise (conférence, atelier...) en partenariat avec les membres du réseau seront ainsi mises en œuvre.

2/ Créer un réseau de repreneurs de PME sur le Grand EST

La création d'un réseau de repreneurs dédié à la PME, permettra de mutualiser la connaissance des offres de cession de PME qui reste très confidentielle et également de partager des informations et expériences. Ce réseau peut prendre la forme de clubs repreneurs par territoire, connectés entre eux.

3/ Centraliser les offres de cession d'entreprise

Les CCI proposent de regrouper sur un outil de mise en relation unique toutes les offres de cession d'entreprise du Grand Est afin de faciliter l'accès au marché de la transmission pour les repreneurs.

4/ Développer le parrainage des repreneurs

La période post reprise constitue toujours une période délicate pour le repreneur qui devra prendre place aux commandes de l'entreprise. En proposant aux repreneurs un dispositif de parrainage par des chefs d'entreprise expérimentés, les chances de succès augmentent indéniablement. Ce parrainage qui complètera les actions de suivi des CCI, favorisera la pérennité des entreprises reprises.

5/ Développer la communication relative au dispositif ARDAN

Les CCI proposent de développer la communication autour d'outils existants tel que le dispositif ARDAN permettant une prise en charge du repreneur et de l'étendre sur tous les territoires du périmètre Grand Est.

3) LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES



LES ENJEUX

La cession d'entreprise constitue un enjeu important d'équilibre des territoires. En effet, ce sont les entreprises, les artisans et les commerces qui font la vie des petites villes et des bourgs. Des entreprises qui disparaissent sont souvent le prélude à la désertification et à des pertes d'emplois.

Selon des enquêtes BPCE, près de 200 000 TPE/PME susceptibles d'être transmises en raison de l'âge avancé de leur dirigeant pourraient contribuer au maintien de 750 000 emplois et que des cessions-reprises organisées de manière précoce et bien menées pourraient permettre de créer 150 000 emplois supplémentaires.

En Région Grand Est, 85% des entreprises composant le tissu économique comptent moins de 5 salariés. Ce segment correspond au cœur d'activité des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Accompagner une cession d'entreprise est aussi un enjeu de dynamique économique et de maintien des savoirs faire. Car un dirigeant, dans ses dernières années d'activité, a tendance à se montrer prudent et à moins investir. À l'inverse d'un jeune repreneur qui n'hésite pas à parier sur l'avenir, comportement qui aura des répercussions sur tout son environnement.

Selon une enquête, un cédant sur deux se sent mal informé et 90 % estiment qu'il est important d'être accompagné pour lever les obstacles liés à la transmission d'entreprise.



1. Repérer les cédants potentiels

- A partir de messages positifs de nature à faire changer le regard de la transmission et combattre les idées reçues, communiquer vers une cible de cédants potentiels en fonction de l'âge des dirigeants.
Message : montrer la cession comme une étape du cycle de vie d'une entreprise et de déconnecter transmission et retraite. Ceci dans le but d'inciter les cédants à maintenir l'investissement et la production pour maintenir une entreprise « belle » à la vente.
- Cibler précocement, bien avant l'âge de la retraite, les cédants potentiels. En effet, c'est souvent la contrainte de l'âge qui conduit le chef d'entreprise à céder son entreprise.

2. Sensibiliser les chefs d'entreprises cédants pour avoir plus de dirigeants volontaires et qui s'engagent

- A partir d'une démarche proactive, aller rencontrer tous les chefs d'entreprises potentiellement en âge de céder leur entreprise pour :
 - Les sensibiliser aux risques d'une cession mal préparée,
 - Engager une réflexion de cession.
- Diagnostiquer les points forts et les points faibles de l'entreprise (outil CCIMAP des CCI) et proposer un plan d'actions.
- Leur faire prendre conscience de l'urgence de la démarche.

3. Organiser des réunions d'information présentant les besoins essentiels des cédants

- Réunions comprenant un socle commun, avec à minima :
- L'information sur la réglementation en vigueur et les procédures de cession adaptées à leur entreprise,
 - L'aide à l'évaluation de la valeur de leur entreprise,
 - La connaissance des obligations fiscales et des mesures de défiscalisation,
 - L'organisation de mise en relation avec des repreneurs potentiels.

4. Mettre en place des actions collectives d'accompagnement personnalisé des cédants

Proposer une action sur l'ensemble du territoire à destination des cédants comprenant un diagnostic, une évaluation, des préconisations, un suivi personnalisé à la cession avec diffusion de l'offre, mise en relation avec des repreneurs.

CONTRIBUTION DES CCI DU GRAND EST
à la préparation du
**SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'INNOVATION ET
D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)**

CONCLUSION

Une économie créative et compétitive au niveau européen

Au-delà des champs d'intervention évoqués plus haut, **les Chambres de Commerce et d'Industrie du Grand Est** s'investissent également avec force et conviction **dans deux domaines essentiels pour la compétitivité économique** de notre région : **l'innovation et la coopération transfrontalière.**

Sans innovation pas de croissance

Il est essentiel d'inciter toutes les entreprises du Grand Est à adopter pleinement une **culture de l'innovation et de la créativité**, de développer des **démarches collaboratives**, de **former les compétences** indispensables, d'**accompagner les projets innovants** - de l'idée première à la mise sur le marché - en passant par la **protection de l'innovation et son financement.**

Plusieurs initiatives et structures, portées par les CCI et par d'autres acteurs spécialisés ou intervenant dans le spectre large du développement économique, sont en charge de l'accompagnement de l'innovation dans le Grand Est.

Dès lors, une **refonte du paysage des acteurs de l'innovation** s'impose. Il s'agit de mettre en place un **nouveau mode de pilotage stratégique de l'innovation**, de **définir les actions prioritaires** et de **baliser les portes d'entrées pour les entreprises** qui ont pour ambition de développer des projets innovants. Une réflexion est en cours à ce sujet et **les CCI** mettront leur **expertise de la connaissance des entreprises** et leur **capacité de diagnostic** au service de ce projet.

Le transfrontalier, moteur du développement économique

La **coopération transfrontalière** sera sans conteste **l'un des principaux moteurs du développement économique** de la région Grand Est. Une façade de près de **900 km de frontières** nous connecte naturellement aux économies dynamiques de quatre pays voisins. Cela constitue une **formidable opportunité pour notre économie** qui doit **mobiliser l'ensemble des acteurs de notre région**.

L'**effet d'entraînement positif** que l'on peut en attendre, passe par la **formation à la maîtrise de la langue** du voisin, les **relations écoles-entreprises** par-delà les frontières, le **développement de l'apprentissage transfrontalier**, la multiplication des **formations bi et tri nationales**, l'ouverture et la fluidité du **marché de l'emploi transfrontalier**, la **stimulation des échanges commerciaux**, la création de **nouveaux dispositifs de coopération innovants...**

Les CCI sont déjà fortement impliquées dans la coopération transfrontalière et les échanges commerciaux avec nos voisins, tant sous forme de **collaborations avec les CCI et acteurs institutionnels des pays voisins** qu'au niveau de **l'accompagnement individuel et collectif de nos entreprises sur les marchés export de proximité**.

La **convergence des actions des Chambres de Commerce et d'Industrie du Grand Est** et de leurs partenaires français et étranger, permettra de **renforcer les dispositifs de coopération transfrontalière** et d'**imaginer de nouveaux dispositifs audacieux et pragmatiques** en invoquant le droit à l'expérimentation.